

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Âges des parents aux départs des enfants et aménagements du foyer après leur départ

Catherine VILLENEUVE-GOKALP

INED, Paris, France

Comme le décès des parents, la naissance des petits-enfants ou la retraite professionnelle, le départ des enfants du domicile familial constitue l'une des étapes importantes de la seconde moitié de la vie et annonce déjà le passage vers le troisième âge. Les parents se retrouvent, seuls ou en couple, avec plus de temps libre et plus d'espace dans leur logement, et une situation financière meilleure ou plus difficile. L'absence des enfants pourrait être à l'origine de transformations profondes de leurs conditions de vie.

Pourtant, en France, les implications du départ des enfants sur le mode de vie des parents sont peu étudiées : la période de vie familiale entre la naissance des enfants et celle des petits-enfants est habituellement appréhendée comme une seule étape, sauf si une rupture d'union ou un veuvage vient perturber son déroulement. Les études sur les solidarités entre générations, sur la maturité ou sur les charges familiales font état du départ des enfants, mais celui-ci n'a pas encore fait l'objet d'études spécifiques. L'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ont déjà réalisé plusieurs enquêtes sur la décohabitation (les enquêtes : *Jeunes*, 1992, Insee ; *Passage à l'âge adulte*, 1993, Ined ; *Jeunes et Carrières*, 1997, Insee), mais toutes l'étudient du point de vue des jeunes qui partent et non de celui des parents qui restent. Elles ne nous renseignent pas sur l'âge des parents au départ de chaque enfant, le jeune interrogé ne l'étant que sur son propre départ. Les enquêtes *Famille* de l'Insee, associées au recensement, permettent de connaître ces âges ; mais avant 1999, elles ne s'adressaient qu'aux femmes de moins de 65 ans (Desplanques, 1987. Maréchal, 1997). Depuis le dernier recensement, cette enquête a été remplacée par *l'Étude de l'histoire familiale* qui est plus complète et s'adresse à tous les hommes et toutes les femmes de plus de 18 ans, mais les résultats ne sont pas encore disponibles.

De même, les conséquences du départ pour les parents n'ont jamais été étudiées et le seul recours est de comparer le mode de vie des personnes résidant avec un enfant à celui des personnes dont tous les enfants sont partis. Parmi les enquêtes récentes, l'enquête *Relations entre générations et soutien familial* réalisée en 1992 sous la direction de C. Attias-Donfut, ainsi que l'enquête de l'Insee, complémentaire de l'enquête *Emploi* de 1996, sur le passage à la retraite et les conditions de vie des personnes de 50 ans ou plus, peuvent être utilisées dans ce but. Mais cette méthode ne permet ni de distinguer les différences dues au départ des enfants de celles qui relèvent d'autres causes, ni de savoir comment les individus perçoivent ces changements.

Une enquête spécifique était donc nécessaire, elle a été réalisée par l'Ined et l'Insee en 1998. À partir de cette enquête, *Les parents après le départ des enfants* (cf. encadré : Les sources), on présentera les âges des parents lorsque le premier et le dernier enfants quittent le foyer, l'évolution de ces âges au cours du siècle, leur variation avec le nombre d'enfants, le nombre d'années écoulées entre le premier et le dernier départ. Pour donner un exemple des conséquences du « nid vide », on profitera enfin de la polysémie du mot *Ménage* pour donner un aperçu des modifications de *la maison*, de *l'intérieur*, qui constitue l'une des nombreuses définitions données dans le dictionnaire de ce terme.

Les sources

L'enquête *Les parents après le départ des enfants* a été réalisée par l'Insee et l'Ined en octobre 1998, dans le cadre de l'*Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages* (EPCV) de l'Insee, auprès d'un échantillon de 2807 adultes nés avant 1953.

Les limites de cette enquête sont celles de toutes les enquêtes rétrospectives. Les parents qui ont connu le départ de leurs enfants mais sont décédés à la date de l'enquête sont nécessairement exclus. Il en résulte que les catégories qui supportent une mortalité plus forte, en particulier les hommes, sont sous-représentées dans les générations les plus anciennes. En outre, les risques d'oublis ou de confusions des années des principaux événements de la vie familiale augmentent avec l'âge du parent interrogé.

1. Âges des parents aux départs des enfants

A 42 ans, près d'une mère (ou belle-mère, cf. encadré : Définitions) sur quatre a déjà vu au moins l'un de ses enfants partir et une sur deux à 46 ans. Mais, ce n'est qu'à 53 ans et demi que la moitié d'entre elles commencent une nouvelle période de vie sans enfant au foyer (tableau 1).

TABLEAU 1 : ÂGES DES PARENTS AU PREMIER ET AU DERNIER DÉPART

	1er départ			Dernier départ		
	1er quartile	Médiane	3e quartile	1er quartile	Médiane	3e quartile
Hommes						
Année de naissance						
Avant 1925	46,2	49,7	54,0	51,9	57,9	65,1
1925-1934	46,1	47,6	52,1	51,1	55,9	62,1
1935-1944	44,6	49,0	54,0	50,1	55,7*	
Ens. nés avant 1945	44,8	48,6	54,3*	50,9	56,2*	
1945-1952	44,5	47,8*		48,9*		
Femmes						
Année de naissance						
Avant 1925	43,2	46,8	52,1	49,4	54,5	61,0
1925-1934	41,7	45,0	49,0	48,5	53,1	59,0
1935-1944	42,2	46,0	50,1	48,6	53,6	59,5*
Ens. nés avant 1945	42,3	46,0	50,5	48,8	53,6	59,5*
1945-1952	42,3	45,9	49,5*	47,4*		

* Estimation actuarielle

Champ : parents nés avant 1953, ayant élevé leurs enfants ou ceux de leur conjoint

(non séparées des enfants par une rupture conjugale ou un placement des enfants).

Source : enquête PCV, octobre 1998, Ined-Insee.

Lecture : un quart des hommes nés avant 1925 et ayant élevé au moins un enfant ont connu le départ d'un enfant avant 46,2 ans, la moitié avant 49,7 ans.

Les femmes les plus jeunes au départ du premier enfant sont nées entre 1925 et 1935 ; elles avaient près de deux ans de moins que les générations précédentes et un an de moins que les suivantes (différences des âges médians). Elles étaient également plus jeunes au départ du

dernier enfant, mais les écarts entre générations au dernier départ sont plus resserrés. Ces variations ne sont pas inattendues car elles suivent de près, sans se confondre avec elles, celles de la maternité et de la décohabitation des jeunes¹. On manque de recul pour savoir quel âge auront les parents nés après guerre, mais on prévoit peu de changements : comme les générations immédiatement précédentes, la moitié des femmes nées entre 1945 et 1952 avaient moins de 46 ans au départ du premier enfant. L'âge des hommes au premier et dernier départ est supérieur de deux à trois ans à celui des femmes. Cette différence reflète l'écart d'âges entre conjoints, ce qui permet d'alléger la présentation en ne commentant que les variations pour les femmes (mais les âges des hommes sont indiqués dans les tableaux).

Définitions

Quels parents ?

Tous les adultes n'ont pas d'enfants et tous les parents, même vivants, n'élèvent pas leurs enfants : un divorce, un placement, le décès de l'enfant les ayant séparés. Ainsi, 11% des femmes nées avant la fin de la seconde guerre n'ont pas eu d'enfant et 2% ne les ont pas élevés. La proportion de femmes sans descendance est légèrement inférieure à celle de l'enquête *Famille* de l'Insee.

L'objet de cette recherche est d'étudier les circonstances et les conséquences d'un départ pris à l'initiative d'un enfant qui acquiert son indépendance. Elles sont très différentes lorsqu'un enfant est séparé de l'un de ses parents en raison de leur divorce ou lorsqu'il est enlevé à sa garde. Aussi, nous n'avons pas tenu compte des enfants « partis » avant l'âge de dix-sept ans (après cet âge, nous considérons qu'un enfant « choisit » de quitter un parent pour vivre avec l'autre, et nous assimilons son départ à celui des enfants partis pour être indépendants). En revanche, les enfants du conjoint élevés par la personne interrogée ont été considérés comme ses enfants. En outre, pour ne pas heurter les parents d'un enfant décédé, ceux-ci n'ont pas été interrogés sur cet enfant, même si son décès était postérieur à son départ. Les résultats présentés ici portent sur 2326 parents vivant avec un enfant ou ayant élevé un enfant jusqu'à l'acquisition de son autonomie résidentielle.

Quels départs ?

Un départ est défini par une absence hebdomadaire de quatre jours minimum pendant plus de trois mois. Un départ suivi d'un retour est toujours considéré comme un premier départ, sauf si le retour était initialement prévu (une question permet de le savoir), car les parents l'ont ressenti comme un départ définitif. Le service militaire peut donc être l'occasion d'un premier départ. Ces conventions sont différentes des enquêtes *Famille* qui retiennent la date du départ « définitif » et ne considèrent pas le service militaire comme un départ. Les différences entre définitions expliquent que les âges au départ calculés à partir de l'enquête *Les parents après le départ des enfants* soient plus jeunes de quelques dixièmes d'années que ceux de l'enquête *Famille*.

¹ L'âge des enfants au départ est mal connu, surtout pour les générations les plus anciennes, notamment en raison de fréquentes confusions entre âge à la décohabitation et âge à l'indépendance, entre âge au premier départ et âge au départ définitif. On connaît cependant les principales évolutions : les hommes nés à la fin de la dernière guerre sont partis vers 22,5 ans et les femmes vers 21 ans (leurs parents sont nés avant 1925). Les générations suivantes sont parties de plus en plus tôt pour atteindre un minimum un peu supérieur à 21 ans pour les hommes et inférieur à 20 ans pour les femmes (parents nés entre 1925 et 1935). Puis le départ a été retardé de nouveau pour les enfants nés après 1960 (parents nés après 1935) (Toulemon, de Guibert-Lantoine, 1996).

Quels âges ?

Les âges médians au départ et les premiers et derniers quartiles sont calculés sur l'ensemble des parents ayant élevé des enfants, y compris ceux dont tous les enfants ne sont pas encore partis. Pour les générations les plus récentes qui n'ont pas toujours atteint ces âges, nous avons effectué une estimation actuarielle (signalée par * dans les tableaux) lorsque le taux de « censures à droite » était de faible importance.

Variations des âges aux départs selon la structure familiale, le nombre d'enfants et le milieu social.

Les mères qui ne vivent pas en couple voient partir leurs enfants plus tard que celles qui forment une famille nucléaire (le père, la mère et uniquement les enfants du couple). La moitié d'entre elles vivent encore avec tous leurs enfants jusqu'à 47,5 ans (45,8 ans dans les familles nucléaires) et avec au moins un enfant jusqu'à 55,3 ans (contre 53,3 ans). Les hommes qui élèvent seuls leurs enfants sont trop peu nombreux dans l'enquête pour être représentatifs des hommes dans cette situation. Il en est de même des hommes et des femmes qui ont recomposé une famille. Il semble cependant qu'ils voient partir les enfants plus tôt (tableau 2).

TABLEAU 2 : ÂGES DES PARENTS AU PREMIER ET DERNIER DÉPART SELON LA SITUATION FAMILIALE AU DÉPART ET LE NOMBRE D'ENFANTS ÉLEVÉS

	1 ^{er} départ			Dernier départ	
	1er quartile	Médiane	3e quartile	1er quartile	Médiane
Type de famille					
Hommes					
Nucéaire	44,9	48,7	53,2	51,0	56,2*
Femmes					
Nucéaire	42,3	45,8	50,3	48,6	53,3
Recomposée	41,7	45,2	51,5	46,5	51,2
Monoparentale	43,0	47,5	53,0	49,2	55,3*
Nombre d'enfants élevés					
Hommes					
1	46,7	52,1	>54	46,8	52,2
2	45,3	49,1	53,3	50,1	54,1
3	44,1	47,7	52,2	53,3	58,2*
4 et plus	42,2	46,2	49,8	56,1*	
Femmes					
1	44,5	48,9	54,6	44,5	48,9
2	42,9	46,9	51,8	48,7	53,0
3	41,8	44,6	47,6	49,9	54,0
4 et plus	40,9	43,5	47,0	54,1	
* Estimation actuarielle					
Champ : parents nés avant 1945, ayant élevé leurs enfants ou ceux de leur conjoint					
Source : enquête PCV, octobre 1998, Ined-Insee					

Dans les familles nombreuses, les parents sont plus jeunes à la naissance du premier enfant, ils sont donc plus jeunes au moment du premier départ. Les mères de trois enfants n'ont que 44 ans et demi quand le premier quitte le foyer, soit plus de quatre ans de moins que celles qui n'ont eu qu'un enfant. Mais, plus le nombre d'enfants s'élève, plus leurs parents sont âgés à la naissance du dernier et plus longtemps un enfant vit encore avec eux : les mères d'un

enfant unique n'ont plus d'enfant chez elles à 49 ans, celles qui ont élevé deux enfants : à 53 ans, et trois enfants : à 54 ans (âges médians) (tableau 2).

Le temps écoulé entre le premier et le dernier départ au sein d'un même foyer n'est connu que pour les parents dont tous les enfants sont partis. Pour les générations les plus récentes, ne retenir que ces parents conduit à sélectionner ceux qui ont constitué leur famille le plus rapidement et dont les enfants sont partis jeunes. On a donc calculé la durée de cette période au cours de laquelle « le nid se vide » uniquement pour les parents nés avant 1935, la quasi-totalité d'entre eux n'ayant plus d'enfants au foyer (91%) ou ayant un enfant parti depuis au moins 15 ans (7%) (on a regroupé les durées supérieures à 15 ans et exclus les 2% de parents restants). Globalement, pour les parents de plusieurs enfants, « le temps des départs » s'étale sur 8,5 ans (durée médiane) (tableau 3). Plus précisément, dans une famille de deux enfants, 4,3 ans séparent le premier et le dernier départ ; dans une famille de trois : 8,8 ans. Plus le premier départ est tardif, plus cette durée est courte, elle n'est que de 5,2 ans si le premier est parti à 23 ans ou plus tard mais de 10,6 ans s'il est parti avant 20 ans. En raison de la décohabitation plus précoce des filles que des garçons, si le premier enfant parti est une fille et le dernier un garçon, la durée médiane entre ces deux départs est supérieure à 10 ans ; inversement, si un garçon part en premier et une fille en dernier, elle n'est que de 6,8 ans.

TABLEAU 3 : NOMBRE D'ANNÉES ÉCOULÉES ENTRE LE PREMIER ET LE DERNIER DÉPART POUR LES PARENTS DE PLUSIEURS ENFANTS

	Durée entre 1er et dernier départ		
	1er quartile	Médiane	3e quartile
Sexe			
Hommes	4,2	8,7	14,5
Femmes	4,0	8,3	>15
Nombre d'enfants élevés ensemble			
2 et plus	4,1	8,5	>15
2	1,7	4,3	7,7
3	5,7	8,8	13,6
4 et plus	10,1	15,0	>15
Âge du premier enfant parti à son départ			
< 20 ans	5,2	10,6	>15
20-22 ans	5,0	8,7	14,7
23 ans et plus	1,7	5,2	11,1
Sexe du 1er et du dernier enfants partis			
2 garçons	3,8	8,3	15,0
2 filles	4,4	8,1	14,5
1er : garçon, 2ème : fille	3,1	6,8	11,4
1er : fille, 2ème : garçon	5,2	10,3	>15
<i>Champ : parents nés avant 1935, ayant élevé au moins deux enfants et dont tous les enfants sont partis ou dont l'un des enfants est parti depuis au moins 15 ans.</i>			
<i>Source : enquête PCV, octobre 1998, Ined-Insee.</i>			

Quand le premier enfant quitte le foyer, les femmes inactives sont plus jeunes (44,5 ans) que les actives, chômeuses ou retraitées au moment de l'enquête (tableau 4). Parmi les (anciennes) actives, les ouvrières et les indépendantes (hors agriculture) sont les premières à connaître un départ (45,3 ans), elles ont trois ans de moins que les femmes cadres ou exerçant une profession intermédiaire. Le nombre d'enfants étant déterminant, l'ordre dans lequel les

femmes voient leur dernier enfant partir est différent : les agricultrices mais aussi les inactives et les ouvrières sont les plus âgées.

TABLEAU 4 : ÂGES DES PARENTS AU PREMIER ET AU DERNIER DÉPART
SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	1er départ			Dernier départ	
	1er quartile	Médiane	3e quartile	1er quartile	Médiane
Catégorie socioprofessionnelle					
Hommes					
Cadres et P.intermediaires	45,1	48,8	53,1	50,6	55,5*
Ouvriers	43,6	48,1	53,0	51,9	57,6*
Femmes					
Agricultrices	43,3	46,1	52,3	50,0	55,9*
Indépendantes (sauf agricult.)	41,6	45,3	48,6	46,4	49,7
Cadres et P.intermediaires	43,4	48,3	52,8	49,2	53,9
Employées	42,1	46,0	50,4	47,8	52,9
Ouvrières	41,9	45,2	50,5	49,6	54,3
Femmes inactives	41,5	44,5	47,8	49,7	54,3
* Estimation actuarielle Champ : parents nés avant 1945, ayant élevé leurs enfants ou ceux de leur conjoint Source : enquête PCV, octobre 1998, Ined-Insee					

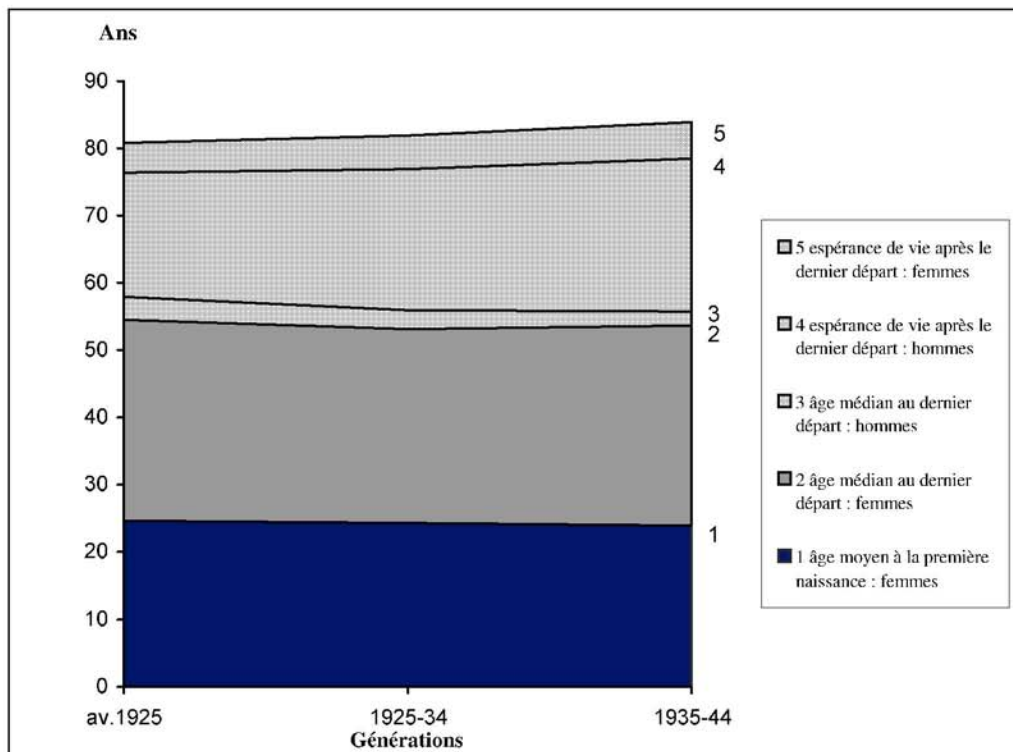
Pour les générations nées dans la première moitié du siècle, une impression de grande stabilité domine en dépit des évolutions de la fécondité : les âges de franchissement des seuils familiaux n'ont jamais varié de plus de deux ans, excepté l'âge à la dernière maternité. Pour les femmes, l'âge moyen au premier mariage a oscillé entre 22 et 23 ans, à la première naissance entre 24 et 25 ans et à la dernière naissance entre 29 et 32 ans. Le départ du dernier enfant a toujours eu lieu entre 53 ans et 54,5 ans et la durée de vie passée avec un enfant est également restée très stable². Les générations de l'après-guerre ont connu des changements plus importants. Aujourd'hui, les âges à la décohabitation, à la première union et au premier enfant retardent, mais comme le nombre d'enfants diminue, il n'est pas certain que les femmes seront plus âgées au départ du dernier. Finalement, seule la durée de vie post-parentale connaît des modifications importantes : elle ne cesse de s'allonger en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Celle-ci était de 26 ans au départ du dernier enfant (54,5 ans) pour les femmes nées en 1920, et de 30 ans pour celles qui sont nées en 1940 (dernier départ à 53,6 ans) (cf. graphique).

À l'exception des perturbations dues à la guerre, le calendrier familial des hommes a connu la même stabilité, mais avec un retard de deux ou trois ans pour le mariage, la première naissance, et le départ des enfants. En revanche, leur espérance de vie post-parentale reste encore un peu plus courte que la période de vie avec enfant, alors qu'elle est devenue supérieure pour les femmes nées depuis 1925. À 58 ans (départ du dernier enfant) l'espérance de vie des hommes nés en 1920 était de 18,5 ans ; vingt ans plus tard et au même moment de leur vie (mais à 56 ans) elle était de 22,8 ans. Il se peut qu'à l'avenir l'âge des hommes au départ des enfants évolue différemment de celui des femmes en raison du développement des

² D'après cette enquête la durée médiane entre la première naissance et le dernier départ dans une même famille est de 28 ans.

recompositions familiales qui concernent plus les premiers que les secondes. La différence d'âge entre beau-parent et bel-enfant peut être plus faible qu'entre parent et enfant et les enfants en famille recomposée partent un peu plus tôt que les autres enfants. Cependant, les familles recomposées sont encore peu nombreuses (environ 5%) et se développent moins vite qu'on pouvait s'y attendre.

GRAPHIQUE - DURÉE DE VIE : AVANT LA NAISSANCE DES ENFANTS ; AVEC LES ENFANTS ; APRÈS LEUR DÉPART.



La couleur change à chaque nouvelle étape de la vie des femmes

Champ : parents nés avant 1945, ayant élevé leurs enfants ou ceux de leurs conjoint

Source : enquête PCV, octobre 1998, Ined-Insee.

2. Les implications pour le ménage : déménagement et aménagements

Interrogés sur les principales conséquences du départ de leurs enfants (trois réponses étaient autorisées), plus de la moitié des parents évoquent d'abord leur satisfaction de les voir devenir indépendants et un sur trois la conscience d'avoir franchi une étape (C. Villeneuve-Gokalp, 1999). Cependant, l'absence des enfants bouleverse rarement leur mode de vie : les changements matériels qui suivent le départ sont peu cités comme des avantages ou des inconvénients majeurs. Même la diminution des contraintes matérielles et la possibilité d'avoir d'autres activités ne paraissent très importantes qu'à un parent sur cinq, et de plus grandes facilités ou difficultés financières à un parent sur dix. En revanche, un parent sur deux met l'accent sur un sentiment de vide, de solitude ou d'ennui. L'utilisation des chambres laissées vacantes est donc hautement symbolique de la manière dont les parents abordent cette nouvelle étape de leur vie.

Pour les parents qui n'avaient pas déménagé depuis le premier départ, l'enquête indiquait si le premier et le dernier enfants partis avaient gardé leur chambre chez leurs parents ou si elles avaient été affectées à d'autres usages. Pour ceux qui avaient déménagé, elle indiquait la date du *premier* changement de résidence survenu après le premier départ, la taille du nouveau logement (plus petite, équivalente ou plus grande que celle du logement précédent) et l'existence de chambres pour les enfants. Malheureusement, les questions posées aux parents ayant déménagé et aux parents vivant toujours sous le même toit étaient exclusives, si bien qu'il est impossible de savoir ce qu'il était advenu de la chambre des enfants entre leur départ et le déménagement, même si de nombreuses années s'étaient écoulées entre ces deux événements. Pour avoir un minimum de recul on n'étudiera que les ménages dont le dernier enfant est parti depuis au moins cinq ans, soit 1416 ménages. Les réponses des hommes et des femmes à ces questions ne présentant pas de différences significatives, il n'était pas nécessaire de scinder encore ce sous-échantillon déjà restreint.

TABLEAU 5 : DÉMÉNAGEMENT OU RÉSIDENCE INCHANGÉE DEPUIS LE DÉPART DES ENFANTS

	Déménagement		Même logement	Total
	Entre le 1er et le dern. départ	Après le dernier départ		
Ensemble	18	27	55	100
Parents nés :				
avant 1925	20	32	48	100
1925-1934	17	24	59	100
1935-1952	16	25	59	100
Nombre d'enfants élevés :				
1	-	41	59	100
2	18	24	58	100
3	27	19	54	100
4 et plus	38	17	45	100
<i>Champ : parents dont tous les enfants sont partis depuis au moins 5 ans.</i>				
<i>Source : enquête PCV, octobre 1998, Ined-Insee.</i>				
<i>Lecture : 18% des parents ont déménagé entre le départ du premier et du dernier enfant, 27 % ont déménagé seulement après le départ du dernier, et 55 % vivent toujours dans le même logement</i>				

Six fois sur dix les parents nés après 1924 résident toujours dans le dernier logement qu'ils occupaient quand tous leurs enfants vivaient sous leur toit, les autres parents ont déménagé, après que tous soient partis (27%) ou sans attendre le départ du dernier enfant (18%)³ (tableau 5). Les générations plus anciennes sont moins souvent restées dans le même logement (48%), non seulement parce que leurs enfants sont partis depuis plus longtemps et que les probabilités de changement s'accroissent normalement avec le temps, mais aussi parce que la retraite et l'approche de la vieillesse sont des causes de déménagement que n'ont pas encore connu (tous) les parents nés après 1924. Avec un, deux ou trois enfants, la majorité des parents continuent de vivre dans le même logement, au delà de trois enfants plus de la moitié des parents le quittent, les deux tiers d'entre eux n'attendant d'ailleurs pas le départ du dernier pour le faire.

³ La proportion de personnes ayant déménagé est inférieure aux estimations issues des recensements.

Les parents n'ont été interrogés que sur le premier déménagement survenu après le départ du premier enfant. Lorsqu'un déménagement a eu lieu entre le premier et le dernier départ, on ne connaît donc pas les caractéristiques d'un (éventuel) logement occupé après le départ de tous les enfants. La moitié des parents ayant déménagé entre le premier et le dernier départ ont déménagé plusieurs fois.

Pour les parents qui déménagent entre le premier et le dernier départ, le logement n'est pas devenu « trop grand », puisque 31% en occupent un autre de même taille et 34% plus grand, seulement 35% en choisissent un plus petit (tableau 6). Si le déménagement a été effectué après que tous les enfants soient partis, la superficie reste encore identique ou plus grande pour les parents de un ou deux enfants⁴, mais elle tend à diminuer avec trois enfants ou plus. Cependant, réduire l'espace ne signifie pas que les parents ne prévoient pas un retour ou des visites de leurs enfants, puisque même dans ce cas 21% des parents ont encore une chambre pour chacun d'eux. A l'inverse, ceux qui ont pris un logement plus grand n'ont pas tous jugé utile de réserver une chambre pour chacun (seulement 40% le font)⁵.

Plus que la superficie, ce sont les chambres réservées aux enfants qui expriment le mieux la manière dont les parents « acceptent » leur départ. Certains souhaitent leur montrer qu'ils ont toujours leur place chez eux et faciliter leur retour au moment des vacances par exemple ; d'autres qui ont plus d'occasions de recevoir mettent les chambres à la disposition de tous les invités sans privilégier les enfants ; d'autres enfin préfèrent utiliser tout l'espace pour leur usage personnel ou n'ont pas la possibilité d'avoir d'autres chambres que la leur. La manière de faire évoluer l'espace est significative des relations entre parents et enfants, mais elle dépend naturellement des contraintes matérielles des parents (leurs revenus, leur activité, les caractéristiques du logement dans lequel la famille a vécu au complet) et de l'étendue de leurs relations invitées. Ainsi, après un déménagement, le tiers des parents d'un ou deux enfants choisissent un logement qui leur permette d'avoir une chambre pour chacun, avec trois enfants ou plus cette proportion est réduite de plus de la moitié, mais 55% des parents ont alors au moins une chambre pour recevoir (tableau 6).

La superficie du nouveau logement et l'existence de chambres réservées aux enfants dépendent également du nombre d'années écoulées entre le départ des enfants et le changement de résidence. Les parents qui déménagent rapidement après le dernier départ semblent le faire plus souvent que les autres pour prendre un logement plus adapté à un couple sans enfants (ou à une personne seule). En effet, ceux qui déménagent dans les cinq ans changent un peu plus souvent pour un logement plus petit (47%) que ceux qui le font plus tard (41%), et sont moins nombreux à prévoir une chambre pour chaque enfant (25% au lieu de 36%).

La même alternative se pose aux parents sédentaires : garder la chambre de chaque enfant ou l'aménager différemment. Deux fois sur trois les parents considèrent que la chambre du dernier enfant parti « est toujours restée la sienne ». Cette proportion est la même pour les premiers partis, mais pour eux on distingue les enfants qui avaient une chambre individuelle (50%) et ceux qui partageaient leur chambre avec un frère ou une sœur qui l'a occupée seul(e) par la suite. Quand les parents ne déménagent pas, le premier et le dernier enfants partis ont toujours leur chambre dans plus d'un foyer sur deux, et c'est probablement le cas des autres enfants (tableau 7).

⁴ Il est impossible de distinguer le nombre exact d'enfants pour les familles de trois enfants ou plus, les effectifs devenant trop faibles pour que les différences restent significatives.

⁵ Les pourcentages de parents qui prévoient une chambre pour leurs enfants dans le nouveau logement selon la taille de celui-ci ne sont pas reproduits dans un tableau. Cette analyse mériterait d'être faite selon le nombre d'enfants, mais une fois encore les effectifs sont insuffisants.

TABLEAU 6 : SUPERFICIE DU LOGEMENT ET CHAMBRES POUR LES ENFANTS APRES UN PREMIER DEMENAGEMENT

	Déménagt. entre 1er et dernier départ (1)	Déménagement après le dernier départ (2) dont :						Ensemble
		Ensemble	>5 ans après départ	<5 ans après départ	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	
Nouveau logement :								
plus petit	35	44	47	41	37	45	55	40
équivalent	31	30	25	32	31	33	25	30
plus grand	34	26	28	27	32	22	21	30
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Une chambre pour chaque enfant	31	30	25	36	37	32	14	30
Une(des) chambre(s) sans attribution personnelle	41	44	50	38	36	45	55	43
Pas de chambre pour recevoir	28	26	25	26	27	23	31	27
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Pour les parents de plusieurs enfants
(2) Pour les parents qui n'ont pas déménagé entre le 1er et le dernier départ et pour les parents d'un enfant unique.
Champ : parents dont tous les enfants sont partis depuis au moins 5 ans et ayant déménagé depuis le 1er départ d'un enfant
Source : enquête PCV, octobre 1998, Ined-Insee.
Lecture : 35% des parents ayant déménagé depuis le premier départ d'un enfant et avant le départ du dernier ont occupé un logement plus petit,
44% des parents ayant déménagé après le départ du dernier enfant.

TABLEAU 7 : LA CHAMBRE DU PREMIER ET DU DERNIER ENFANTS PARTIS
 QUAND LES PARENTS VIVENT TOUJOURS DANS LE MÊME LOGEMENT

	Le premier parti		Le dernier parti : « sa chambre est restée la sienne » %	Le 1er et le dernier ont gardé leur chambre % (1)
	« sa chambre est restée la sienne » %	il partageait sa chambre (1) %		
Ensemble	50	16	65	56
Nombre d'enfants				
1	67		67	67
2	52	17	64	55
3	40	22	62	50
4 et plus	25	41	66	46

(1) On considère que les parents n'ont pas fait de changements si le 1er parti partageait sa chambre avec un frère et que celui-ci l'a occupée seul.
 Champ : Parents dont tous les enfants sont partis depuis au moins 5 ans et vivant toujours dans le même logement.
 Source : enquête EPCV, octobre 1998, Ined-Insee.
 Lecture : 50% des parents ont déclaré que la chambre du premier enfant est toujours restée la sienne depuis son départ.

 TABLEAU 8 : UNE CHAMBRE POUR RECEVOIR LES ENFANTS
 (MÊME LOGEMENT OU APRÈS DÉMÉNAGEMENT)

	Une chambre pour chaque enfant	Une (des) chambre(s) pour recevoir	Pas de chambre pour recevoir	<u>Total</u>
Ensemble	45	42	13	100
Parents nés :				
avant 1925	40	44	16	100
1925-1934	46	41	13	100
1935-1952	47	42	11	100
Nombre d'enfants élevés :				
1	54	33	13	100
2	47	43	10	100
3	41	48	11	100
4 et plus	26	51	23	100

Champ : ensemble des parents dont tous les enfants sont partis depuis au moins 5 ans.
 Source : enquête EPCV, octobre 1998, Ined-Insee.

Au total, plus de cinq ans après le dernier départ, 45% des parents affirment avoir une chambre pour chaque enfant, 42% seulement des chambres « pour recevoir » et 13% n'avoient que leur chambre (tableau 8). L'attribution des pièces n'est probablement pas rigide : une chambre peut être utilisée à d'autres fins pendant l'absence de son « propriétaire » et la chambre des invités n'être utilisée que par un enfant, toujours le même. On désigne plus naturellement le propriétaire d'une pièce lorsque celui-ci y a vécu que lorsque personne ne l'a jamais habitée durablement. C'est pourquoi, les enfants gardent toujours plus longtemps une

chambre chez leurs parents lorsque ceux-ci continuent à vivre sous le même toit. L'exemple des parents d'un enfant unique permet d'étayer cette affirmation : parmi ceux qui vivent toujours dans le même logement, 67% affirment que la chambre de leur enfant est restée la sienne, et 30% qu'elle a été réaménagée pour d'autres fonctions (travailler, bricoler, *recevoir d'autres personnes*), seulement 3% y ont installé leur propre chambre. Parmi les parents qui ont déménagé, 37% ont attribué une chambre à l'enfant parti et 36% n'ont qu'une chambre pour recevoir (lui ou d'autres invités). Ces nuances de vocabulaire sont plus porteuses de sens que les aménagements concrets du logement, mais le trait dominant est bien que les parents laissent à leurs enfants la possibilité de revenir.

Moins souvent désigné comme l'un des seuils de passage de la deuxième moitié de la vie que le décès des parents ou la naissance des petits-enfants, le départ des enfants « pourrait » modifier plus profondément la vie quotidienne des individus qu'un décès ou une naissance dans un autre foyer. Il leur donne accès à de nouvelles possibilités pour une période de vie de plus en plus longue. Pourtant, des analyses précédentes ont montré que les parents mettaient peu à profit la diminution des contraintes familiales pour adopter une autre manière de vivre (Villeneuve-Gokalp, 1999) et l'exemple du logement montre qu'ils sont peu enclins à modifier leur cadre de vie. On peut proposer plusieurs explications à cette continuité : - de nouvelles contraintes qui se substituent aux anciennes, comme la « garde » des parents âgés ou des petits-enfants qui remplace celle des enfants ; - le départ des enfants qui s'étale sur plusieurs années et permet aux parents de s'habituer progressivement à une nouvelle manière de vivre sans en avoir conscience ; - des changements qui passent plus par le développement des activités préexistantes que celui de pratiques nouvelles. Mais avoir une chambre pour chaque enfant, assigner à chacune un occupant qui n'y a jamais vécu ou l'a quittée depuis longtemps, est difficile à expliquer autrement que par « le syndrome du nid vide ».

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT C. (sous la direction de), 1995, *Les solidarités entre générations, vieillesse, familles, État*. Nathan, Essais et Recherches.
- ATTIAS-DONFUT C. et SEGALEN M., 1998 *Grands-parents. La famille à travers les générations*. Éditions Odile Jacob.
- DESPLANQUES G., 1987, *Cycle de vie et milieu social*. Les collections de l'Insee, série D, N° 117.
- MARÉCHAL M., 1997, *Cycle de vie et milieu social selon l'enquête Famille de 1990*. Insee résultats N° 580-581.
- LAVERTU J., 1997, *Fécondité et calendrier de constitution des familles : enquête famille 1990*. Insee résultats N° 579
- TOULEMON L. et DE GUIBERT LANTOINE C., 1996, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (région ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*. Ined, Dossiers et Recherches, N° 55.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1997, *Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe*. Insee, Économie et Statistique, N° 304-305.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1999, *Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents*. Insee Première, N° 676.